



Paris le 6/01/2012

## ENTREVUE SNPACM/FO AVEC LE DIRECTEUR SNIA

**FO a rencontré M LASLAZ Directeur du SNIA pour faire un point sur le rapport que lui a demandé le Directeur Général sur les équipes ESBA du SNIA et du STAC**

M LASLAZ a tout d'abord rappelé le contexte dans lequel les trois ESBA (Toulouse, Lyon et Mulhouse) rattachées aux DDE jusqu'en 2010 ont rejoint le SNIA depuis le 01/01/2011. Suite aux conclusions d'un groupe de travail DSAC SNIA une nouvelle organisation de cette activité a été décidée au sein de la DGAC.

Les équipes ont été rattachées à l'une des antennes régionales du SNIA. M STARK chef du pôle SNIA à Lyon manage les trois équipes en relation avec les chefs de pôles de Strasbourg et de Toulouse qui assurent l'autorité administrative de proximité pour les ESBA de Mulhouse et de Toulouse.

Dans un premier temps et pour cette activité qui était nouvelle pour le SNIA, M STARK a mis en place un travail de coordination entre les trois équipes, d'inventaire du patrimoine immobilier et des ressources matérielles et humaines, des conditions HSCT,... Sur la base de ce premier travail achevé fin 2010 le Directeur Général de l'aviation civile a demandé de continuer cette étude en prenant en compte l'équipe du STAC, d'étudier les possibilités d'une meilleure coordination et peut-être d'envisager un rattachement à un même service.

M LASLAZ précise que ce rapport au stade de premier projet devrait être remis dans les prochains jours au Directeur Général et qu'aucune décision n'est pour l'instant prise.

Il préconisera un rapprochement des équipes du SNIA et du STAC. Cette dernière pourrait être rattachée au pôle SNIA de Paris le Bourget dirigée par M DUPREY qui a eu en charge l'ESBA de Bonneuil dans un poste antérieur. Ce rattachement pourrait être simplement fonctionnel dans un premier temps.

Les recommandations du rapport tiendront compte du contexte actuel :

- mission non prioritaire pour la DGAC
- budget et personnels en diminution
- diminution de l'activité des ESBA
- nécessité d'adapter les moyens immobilier et matériels dans chaque ESBA pour l'activité à court/moyen terme.

Pour lui il est nécessaire de réorganiser cette activité sur quelques missions resserrées (se recentrer par exemple sur le roulage, le surfacage,...), et d'adapter en conséquence l'organisation en tenant compte des ressources en réduction. Il ne faut pas attendre une inspection pour réagir car il sera trop tard.

FO a regretté le manque d'informations au niveau du personnel du STAC sur ce dossier qui a laissé libre court à toutes les interprétations. Le projet de vente d'une partie des terrains à Bonneuil au port autonome de Paris a rajouté de l'inquiétude. Nous nous sommes fermement opposés à ce que l'activité de l'atelier engins puisse être délocalisée sur un autre site de la région parisienne.

Pour M LASLAZ cette éventualité n'a jamais été évoquée. Le rétablissement des activités du STAC qu'imposerait la vente des terrains de Bonneuil à Port de Paris doit être analysé dans le cadre du programme

d'investissement pluri-annuel de la DGAC. Ce type d'investissement se fait pour plusieurs années, il sera important de tenir compte de l'évolution à envisager pour l'ensemble des 4 ESBA à moyen et long terme.

Nous avons également insisté :

- sur l'appui apporté par les autres services du STAC à l'activité ESBA. Dans le cas d'un rattachement au SNIA il sera nécessaire soit de le maintenir soit de le prendre en compte.
- Sur les conditions de travail qui sont différentes entre l'équipe du STAC et celles du SNIA.

Sur le premier point M LASLAZ nous a dit ne pas être à ce stade de précision mais qu'il prenait note de notre remarque. Pour le second il faut rechercher le meilleur fonctionnement mais il n'est pas obligatoire que les conditions de travail soient identiques. Il nous a indiqué qu'il n'avait pas eu pour mandat d'étudier les modalités d'application et qu'il attendait d'échanger avec le DG sur les orientations à explorer plus précisément. Pour lui Il est nécessaire de rechercher une adhésion des personnels à ce projet qui se veut porteur d'avenir professionnel pour le personnel.

En conclusion nous avons déclaré qu'il était rapidement nécessaire d'informer les personnels et que nous demandions que les organisations syndicales soient associées aux futures évolutions de ce dossier.

Le Chef du SNIA s'est dit prêt à cette information, une fois son projet de rapport présenté au Directeur Général et suite aux orientations à préciser selon ce dernier.

Vos Représentants : Johan BLANCHARD (STAC) ; Didier PENNES et Pierre GAUBERT (BN)